

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 243-2019
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.291

Déposée le: 11.09.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Schneider (Biel/Bienne, UDC) (porte-parole)
Salzmann (Mülchi, UDC)
Cosignataires: 2

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Pour le climat : stop aux résidences artistiques à New York !

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures suivantes, de manière à ce que le canton de Berne :

1. cesse d'accorder à des artistes des bourses de séjour à New York et résilie tous les engagements pris en lien avec celles-ci dans les plus brefs délais ;
2. organise la politique de subvention en collaboration avec d'autres cantons et opte pour un site dans un pays limitrophe de la Suisse.

Développement :

Le canton de Berne et la Ville de Berne louent depuis plusieurs dizaines d'années deux ateliers-studios à New York (jusqu'ici à Manhattan, depuis peu à Brooklyn) pour les mettre à disposition d'artistes bénéficiaires d'une bourse de séjour. Cette politique revient, d'une certaine manière, à encourager les vols transatlantiques, lesquels, pour nombre de défenseurs et de défenseuses du climat, nuisent à l'environnement. Les motionnaires proposent de tenir compte de cette situation : les résidences artistiques peuvent être proposées dans un pays voisin plutôt qu'aux Etats-Unis. De plus, renforcer la collaboration avec d'autres cantons permettrait de créer des synergies dans

le domaine de l'encouragement des activités culturelles. Les cantons de Suisse centrale par exemple mettent conjointement à disposition depuis 2003 un atelier-studio à Berlin. Une telle politique permettrait à la fois de réduire les coûts et de prendre une mesure concrète en faveur de l'environnement.

Destinataire

- Grand Conseil